Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 18/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_206-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

C_2020_206

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans l'Auditorium de la Dracénie, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Direction Générale des Services

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	64

Objet de la délibération:
Délibération Budgétaire Spéciale 2021

PRÉSENTS :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Cédric DUBOIS, Danielle ADOUX-COPIN, Stella ACCIARI, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Lisa CHAUVIN, René DIES, Guillaume DJENDEREDJIAN, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Marie-José MAUREL, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Pierre PENEL, Olivier POMMERET, Philippe ROUX, Régis ROUX, Jean-Pierre SOUZA, Marie-Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :
Michel PONTE pouvoir à Sophie DUFOUR, Nicolas DATCHY pouvoir à Nathalie GONZALES, Jean FOURISCOT pouvoir à Richard STRAMBIO, Grégory LOEW pouvoir à Hugues BONNET, Jean-Bernard MIGLIOLI pouvoir à Christine VILLELONGUE

ABSENT(S) :
Thierry PESCE, Philippe SCHRECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Romain VACQUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Serge BALDECCHI

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 18/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_206-DE

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Président, jusqu'à l'adoption du budget Primitif, et sur autorisation du Conseil d'agglomération, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors remboursement du capital de la dette.

I - BUDGET PRINCIPAL

Constatant que les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2020, s'élevaient à 19 024 329€, que le quart de ces crédits représente donc 4 756 082,25€,

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir les crédits sur certains articles budgétaires avant l'adoption du budget de l'exercice 2021,

Chapitre	Article	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Montant
16	165	901	DAEU	Remboursement caution	1 000,00
20	2031	0200	DPIC	Etudes et MOE	10 000,00
20	2031	0209	DAEU	SCOT (relance PADD)	20 000,00
20	2031	703	HABITAT	Etude	
20	2031	900	DAEU	Etude éco Arc Sud + état zéro des voiries	30 000,00
20	2031	950	DAEU	Etude gorges de Châteaudouble	50 000,00
20	2033	0200	DAJ	Annonces légales	5 000,00
20	2051	0200	DSI	Logiciels (gestion courrier)	25 000,00
21	2111	8163	DAEU	Acquisition foncière Vigne à Vélo	10 000,00
21	2128	8330	Environ.	Travaux PIDAF	350 000,00
21	21318	0200	DPIC	Signalétique des bâtiments	10 000,00
21	21318	0200	DPIC	Gros entretien de bâtiments	100 000,00
21	21318	0200	DPIC	Travaux optimisation énergétique des bât.	50 000,00
21	21318	0200	DPIC	Travaux mise en accessibilité des bâtiments	50 000,00
21	21318	0200	DPIC	Mise en sécurité des ERP	50 000,00
21	21318	0200	DPIC	Maintenance préventive des bâtiments	100 000,00
21	21318	4121	DPIC	Travaux stade Gilly	300 000,00
21	21318	4130	DPIC	Mise à niveau Piscine Boiteux	50 000,00
21	21318	812	DPIC	Mise à niveau des déchèteries	50 000,00
21	21318	812	DPVD	Ponts bascules déchèteries	239 000,00
21	2138	82221	DAEU	Travaux ZEA de la Maurette	20 000,00
21	2138	900	DAEU	Travaux amélioration ouvrages d'art ZAE	25 000,00
21	21533	950	DSI	Câblage informatique des OT	5 000,00

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 18/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_206-DE

21	2182	0200	Flotte Auto	Parc auto	30 000,00
21	2182	812	DPVD	Camion suivi prestataire	70 000,00
21	2183	0200	DSI	Matériel informatique	30 000,00
21	2184	0200	DAGVI	Mobilier	10 000,00
21	2188	0200	DSI	Matériel téléphonique	21 000,00
21	2188	321	DAC	Fonds documentaire	30 000,00
21	2188	812	DPVD	Achat appareils photos + portique déchèterie	61 000,00
21	2188	412	SPORTS	Achat tondeuse	39 300,00
23	2313	41415	DAEU	Poursuite travaux Base de loisirs	20 000,00
23	2313	812 Bargemon	DAEU	Déchèterie de Bargemon	20 000,00
23	2313	812 Flayosc	DAEU	MOE déchèterie de Flayosc	40 000,00
23	2313	812 Salernes	DAEU	Déchèterie de Salernes (MOE + études géotechniques)	20 000,00
23	2313	8163	DAEU	Vigne à vélo travaux Tronçon T5	150 000,00
23	2313	82212	DAEU	Requalification ZAE Pont de Lorgues	500 000,00
23	2313	901	DAEU	Travaux aménagement Pépinière/Hôtel d'E^{se}	50 000,00
23	2313	9525	DAEU	Gorges de Trans réfection chemin d'accès	45 000,00
204	20422	700	DHCSE	Subvention logement	
TOTAL					2 706 000,00€

II - BUDGET TRANSPORTS

Constatant que les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2020, s'élevaient à 1 205 600,00€, que le quart de ces crédits représente donc 301 400,00€.

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir les crédits sur certains articles budgétaires avant l'adoption du budget de l'exercice 2021.

Chapitre	Article	Direction	Libellé	Montant
21	2153	Transport urbain	Grosses réparations bus	25 000,00
20	2031	Transport urbain	Etude LNPCA + étude infra transport	105 000,00
20	2031	Transport urbain	MOE PEM/Gare routière + EMC2	70 000,00
TOTAL				200 000,00€

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 18/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_206-DE

III - BUDGET TOURISME

Constatant que les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2020, s'élevaient à 103 547,78€, que le quart de ces crédits représente donc 25 886,94€.

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir les crédits sur certains articles budgétaires avant l'adoption du budget de l'exercice 2021.

Chapitre	Article	Direction	Libellé	Montant
21	2183	TOURISME	Mobilier	8 000,00
TOTAL				8 000,00€

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission « Administration générale, finances et performance publique » réunie le 25 novembre 2020, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le président à engager, liquider et mandater des dépenses aux articles ci-dessus et pour les montants mentionnés,
- s'engager à inscrire les crédits présentés ci-dessus au Budget Primitif 2021
- autoriser le Président à assurer l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Richard STRAMBIO

Signé électroniquement par : Richard Strambio
Date de signature : 16/12/2020
Qualité : Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Président
Maire de Draguignan

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.